

Les aventuriers des Alpes

6 - 8 ans



Les indispensables :

LES DOCUMENTS :

- Fiche sanitaire
- Ordonnance et médicaments (le cas échéant)

DANS TA VALISE :

- Le Doudou
- Une gourde

Les Puisots

REF : 074 040 001

Viens vivre une semaine d'aventures au cœur du Semnoz ! Riche en découvertes de la montagne. Testes ton agilité lors d'une séance de grimp'arbre et **deux séances de Parcours Aventure**.

Pour découvrir les environs, quoi de mieux qu'une **randonnée** offrant un beau point de vue, avant de descendre te **baigner dans le lac** ?

Pour clôturer cette semaine d'aventure, tu profiteras de la **luge d'été**, puis d'une **balade** pour admirer le **lac d'en haut**. Enfin, autour du **feu**, tu participeras à une véritable **soirée trappeur**.

Tout au long du séjour, tu profiteras également d'une séance à la **mini-ferme**, d'une séance de **splash** (jeux d'eau) et de **jeux en forêt**.

Et pour les enfants qui restent 14 ou 21 jours, une **balade au parc à biches**, une **veillée cinéma-popcorn**, des rires, des chants et encore plus de jeux pour être heureux !



LE CENTRE



Un centre de vacances dans un cadre exceptionnel ! Implanté au cœur de la forêt entre Annecy et le massif du Semnoz, le centre s'ouvre sur une vaste clairière à 800 m d'altitude. 4 chalets avec des chambres de 5 à 8 lits ainsi qu'un chalet dédié aux activités accueillent les enfants. Les sanitaires sont à proximité des chambres dans chacun des chalets. L'environnement calme et sécurisant spécialement adapté aux enfants d'âge maternel permet de pratiquer l'ensemble des activités sur le centre, exceptée la sortie pique-nique du mercredi.

LES ACTIVITÉS

Parcours aventure : (2 séances)

Via ferrata, pont de singe, pont tibétain, pont de planches... et une méga tyrolienne, permettent de développer motricité et confiance en soi de façon ludique et en toute sécurité.

Activité encadrée par des animateurs sportifs qualifiés.

Thèmes imaginaires, sortie pique-nique du mercredi :

Les mercredis seront consacrés à des thèmes choisis par l'équipe de direction. Vos petits puisotins seront transportés dans un monde imaginaire grâce à des costumes, des jeux, des chansons et des sorties magiques.

Au programme tout est possible :

Château de Montrottier, visite d'une fruitière, forêt des 5 sens, jeu à la vieille ville d'Annecy, Parc des épouvantails et spectacle d'oiseaux, Musée du film d'animation et séance de cinéma, parc à biches, luge d'été à Seythenex et jeu de l'aventure, visite des coulisses / scène de spectacle et rencontre avec un musicien, plage municipale de Sévrier.

Mini-Ferme (1 séance)

Poupette la truie, les lapins, le coq et ses poules, tous les moutons et chèvres sont impatients d'être nourris et caressés par les enfants. Des animateurs spécifiques proposent des animations pédagogiques.

Splash (jeux d'eau) : (1 séance)

Activité de jeux d'eau encadrée par un animateur spécifique. Tapis de gliss', mini-toboggan, circuit de bateaux, poissons et dauphins à ressorts, pêche aux canards et grands jets d'eau permettent rafraîchissement et beaucoup d'amusement

Veillée cinéma / Pop Corn :

Vidéo en lien avec le thème de la semaine projetée sur écran géant en dégustant du pop corn !

À noter ! Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa

Veillée feu de camp et nuit sous tipi :

Veillée réunissant petits et grands autour du feu pour des chants et des chamallows grillés, humm !

Par petits groupes de copains avec un animateur, les enfants qui le souhaitent pourront passer une nuit dans un vrai tipi, avec leur Doudou !

Autres activités :

Mur d'escalade, structure à grimper, tricycles, trottinettes, bac à sable, piscine à boules, mini-trampolines, marelle, bibliothèque, ludothèque, sont au choix de l'enfant.

Une balade au parc à biches ou à un point de vue sur le lac, des activités manuelles, des grands jeux et des veillées, des rires des chants et des jeux pour être heureux !

pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant...

L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT

1 animateur pour 12 enfants au maximum, encadre les différentes activités. L'équipe de direction se compose d'une directrice, d'un adjoint et d'un assistant sanitaire. Des personnes de service assurent l'entretien des locaux. Le cuisinier et son équipe préparent les repas. Les animateurs, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage.

LE TRANSPORT

Voyage en train jusqu'à Annecy ou Lyon. Transfert en car de la gare au centre, le trajet dure environ 20min depuis Annecy, avec une compagnie de la Haute Savoie avec laquelle nous sommes en partenariat depuis plus de 10 ans. Le voyage s'effectue de jour.

SANTÉ

Veuillez remplir avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes alimentaires particuliers.

Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments que vous donnez au responsable sur le lieu de départ. Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis.

Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité). Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant.

ALIMENTATION

Les repas, préparés à base de produits locaux, sont équilibrés, variés et pris à des heures régulières : petit déjeuner échelonné de 8h à 9h30, déjeuner 12h30, goûter 16h30 et dîner 19h. Le partage du repas est un temps éducatif durant lequel les animateurs veillent à ce que chacun goûte de tout et mange suffisamment. Les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidence sur l'organisation collective.

HYGIÈNE

La douche est effectuée chaque jour avant le dîner et tous les matins une « petite » toilette est faite. Les Animateurs encadrent ce temps et conseillent les plus jeunes. L'assistante sanitaire veille sur l'hygiène des enfants en assistant régulièrement au temps des douches, en vérifiant les petits bobos, les ongles, les cheveux... le linge est lavé régulièrement par la lingère du centre. Malgré l'attention que l'on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de lavage (linge déteint, abîmé : choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs). Afin de réduire les risques de pertes, il est **indispensable de marquer les vêtements au nom de votre enfant** : bandes cousues ou marqueur indélébile sur les étiquettes de vêtements. Pour les séjours de 8 jours, le linge n'est pas lavé sauf en cas d'accident.

ARGENT DE POCHE

Vous le remettrez au responsable accueillant votre enfant dans une enveloppe marquée au nom et prénom de votre enfant. Nous avons une petite boutique souvenirs sur place : une somme de 10€ semble largement suffisante.

OBJETS DE VALEUR

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (téléphone portable, appareils numériques, vêtements de marque, bijoux, etc...). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. Attention les vols, dégradation ou perte d'objets ne sont pas couverts par notre association.



COMMUNICATION

INTERNET Des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et parfois même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.ufoval.fol74.org. L'équipe du centre va faire le maximum pour le mettre à jour le plus souvent possible, mais ne soyez pas déçus ni frustrés si les nouvelles sont parfois irrégulières. Cela est souvent signe de vacances riches et actives pour vos enfants.

COURRIER Une lettre vous est adressée dans les premiers jours du séjour, les animateurs aident ou écrivent à la place des plus petits. Il est indispensable de fournir à votre enfant 1 enveloppe timbrée par semaine (votre adresse au recto, nom/ prénom de votre enfant au verso de l'enveloppe. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues. Vous pouvez, si vous le désirez, poster en avance une carte afin que votre enfant la reçoive dès le début de son séjour.

TÉLÉPHONE Etant donné l'âge des enfants, il est recommandé de ne pas leur téléphoner directement ; la voix engendre des émotions très vives chez les jeunes enfants. En revanche, l'animateur-trice référent·e de l'enfant peut vous donner des nouvelles : pour des raisons d'organisation, nous vous remercions d'appeler entre 19h15 et 20h. Si votre enfant amène son téléphone portable durant le séjour, son utilisation sera réglementée par l'équipe d'encadrement afin que les enfants profitent pleinement de leur séjour sans gêner les autres. Nous ne sommes pas responsables en cas de casse, de perte ou de vol.

BUREAU QUALITÉ Pour tout litige ou réclamation, merci d'adresser votre demande (dans un délai maximum de 4 semaines après la fin du séjour) à l'adresse : bureau-qualite@fol74.org

AVANT LE DÉPART

La convocation au séjour vous sera communiquée 10 jours avant le début du séjour.

La directrice publiera sur le BLOG "la lettre aux enfants", ce document est à destination de vos enfants. Dans celui-ci la directrice donnera les derniers détails et informations à connaître avant le départ en colo !

DOCUMENTS À REMETTRE

Impérativement avant le départ :

- Fiche sanitaire (remplie et signée)

Impérativement le jour du départ :

- Médicaments + ordonnance (le cas échéant)
- Fiche d'inventaire (à mettre dans la valise)

ASSURANCE

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu'elle organise. Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d'accident ou de maladie ne pouvant être traitée sur place, certains biens si le sinistre est accidentel. Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l'autorité parentale, c'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident et responsabilité civile.

Attention ! Si le comportement de votre enfant venait à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, une décision de renvoi pourrait être prise, frais de retour à votre charge...

TROUSSEAU

NOM ET PRENOM DE L'ENFANT : _____

